

# IMERYYS

## Projet EMILI

IPC Conversion - Compte rendu de la réunion du 22 mai 2025



IMERYYS

## Réunion de lancement de l'Instance de Participation et de Concertation usine de conversion du projet EMILI

Le 22 mai 2025, Aire des Vérités, Saint-Victor, 8h-10h30.

Structures	Participants	Fonctions
Alliance La Loue	Didier Cinquin	Président d'ACTEYS
CCI Allier	Jean-Claude Pérot	Président
CFDT Allier	Isabelle Miotto	Secrétaire générale
CGT Allier	Laurent Indrusiak	Secrétaire générale
CEN Allier	Elisabeth Blanchet	Membre du conseil d'administration
CLE SAGE Cher amont	Andrée Rouffet Pinon	Membre
CLE SAGE Cher amont	Jonathan BOURDEAU GARREL	Animateur
CNDP	Claire Bouteloup	Garante
CNDP	Marine Chuberre	Garante
Collectif Citoyen Lithium	Miguel Sanchez	Membre
FNE Allier	Marie-Claude Mancelon	Membre
Imerys	Loïc Chenal	Directeur des opérations
Imerys	Guillaume Corlay	Directeur de l'usine de conversion
Imerys	Noémie Dumas	Directrice permitting & environnement
Imerys	Vincent Gouley	Directeur communication & développement durable
Imerys	Daniela Liebetegger	Directrice performance sociale
Imerys	Benjamin Magot	Responsable relations territoriales
Imerys	Alan Parte	Vice-Président Lithium
Mairie de Montluçon	Christian Dalby	Conseiller municipal
Mairie de Montluçon	Frédéric Laporte	Maire
Mairie de Domérat	Joël Lefèbre	Conseil municipal
Mairie de Saint-Victor	Jean-Pierre Guérin	Maire
Montluçon Communauté	Jean-Pierre Momcilovic	Vice-Président
MEDEF Allier	Cédric Chagnon	DRH Goodyear
Parimage	Héloïse Lemarchand-Patcina	Consultante
Parimage	Jean-Baptiste Poinclou	Président
Préfecture de l'Allier	Benjamin Housset	Coordinateur EMILI
The Shifters Auvergne	Vincent Escarzaga	Membre
Riveraine	Sonia Charles	ND
Synergy	Benjamin Nénot	Consultant
Synergy	Pauline Régnier	Consultante

# Introduction

Imerys remercie les participants de leur présence pour cette première réunion de l'Instance de Participation et de Concertation (IPC) dédiée au site de l'usine de conversion du projet EMILI. Cette réunion introduit une nouvelle phase de concertation, à l'issue d'un débat public riche. Ce nouveau format, propice aux discussions apaisées, va permettre d'aborder de nombreux sujets et annonce des échanges riches et instructifs.

Claire Bouteloup, et Marine Chuberre, garantes nommées par la Commission nationale du débat public (CNDP), font un rapide rappel des différentes étapes de concertation avec le public prévues par le Code de l'environnement et expliquent leur rôle.

**Suite au débat public**

Compte rendu  
Débat public EMILI  
LA CNDP

Débat public EMILI  
**Proposition de décision des maîtres d'ouvrage**

Le Président  
LA CNDP

EMILI  
Un projet Imerys

Sept 2024	Dec 2024	Janv 2025	Concertation continue jusqu'à l'enquête publique
<b>Compte-rendu du débat public par la CNDP</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse du DP</li> <li>Suites à donner, recommandations</li> </ul>	<b>Réponses des maîtres d'ouvrage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelles suites données au projet ?</li> <li>Quelle prise en compte des questions, suggestions des participants, et des recommandations de la CPDP ?</li> </ul>	<b>Avis de la CNDP</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avis sur cette réponse</li> <li>Engagement de la concertation continue et recommandations garante (janv)</li> <li>2e garante (avril)</li> </ul>	Droit à l'information Droit à la participation Reddition des comptes 

A la différence du débat public, Imerys dirige la concertation continue et propose les formats des rencontres, ainsi que le contenu publié. Le débat public a donné lieu l'an dernier à un compte-rendu produit par la Commission particulière du débat public (CPDP), disponible en ligne, accompagné d'une synthèse. Imerys a répondu à ce compte-rendu en décembre 2024.



## La concertation continue

Deux garantes nommées par la CNDP

Indépendantes, elles veillent :

- À la transparence et la lisibilité des informations sur la concertation
- À la qualité et à l'accessibilité des informations et des modalités d'échanges proposées dans le cadre de la concertation
- A la prise en compte des recommandations issues du débat public
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

**Qui sommes nous ?**

Claire Bouteloup, Médiatrice (Voix Croisées)  
Membre de la Commission particulière du débat public  
Garante de la concertation continue depuis le 13 janvier 2025  
Coordonnées : [claire.bouteloup@garant-cndp.fr](mailto:claire.bouteloup@garant-cndp.fr)



Marine Chuberre, Chargée de projet (Sciences Po)  
Chargée de mission au sein du secrétariat général  
lors du débat public  
Garante de la concertation continue depuis le 2 avril 2025  
Coordonnées : [marine.chuberre@garant-cndp.fr](mailto:marine.chuberre@garant-cndp.fr)



Depuis janvier, une nouvelle phase de concertation est ouverte. Le rôle des garantes nommées par la Commission nationale du débat public (CNDP) est de garantir le bon déroulement de cette procédure.

Indépendantes, elles veillent à la transparence et à la lisibilité des informations fournies par la maîtrise d'ouvrage, à leur qualité et à leur accessibilité ainsi qu'aux éléments de réponse du maître d'ouvrage suite aux recommandations issues du débat et à toute question et avis exprimé par le public lors de la concertation continue. La concertation continue, à la différence du débat public, est conduite par Imerys.

## Suite au débat public : les attentes vis-à-vis de la concertation continue

**Droit à l'information** = accès du public à une information claire, complète et compréhensible concernant le projet / la politique publique

- Mise à disposition des études par les porteurs du projet
- S'assurer que le public puisse suivre l'avancement du projet.

**Droit à la participation**

- Garantir l'association et la participation effective du public
- Donner la possibilité au public de **s'exprimer et d'échanger lors de rencontres publiques**, ouvertes à tous et toutes
- Articulation entre les différentes procédures :
  - Concertations Fontaine menées par RTE
  - Enquêtes publiques sur les sites pilotes
  - Groupes de travail pilotés par la préfecture de l'Allier
  - Concertation continue menée par Imerys

**Reddition des comptes**

- Porter à connaissance du public la manière dont ses observations et propositions sont prises en compte dans la décision
- Assurer un suivi de la prise en compte des recommandations issues du débat public / des engagements pris par les porteurs du projet

Notamment :

- s'assurer de la mise à disposition des publics des études, notamment environnementales et socio-économiques

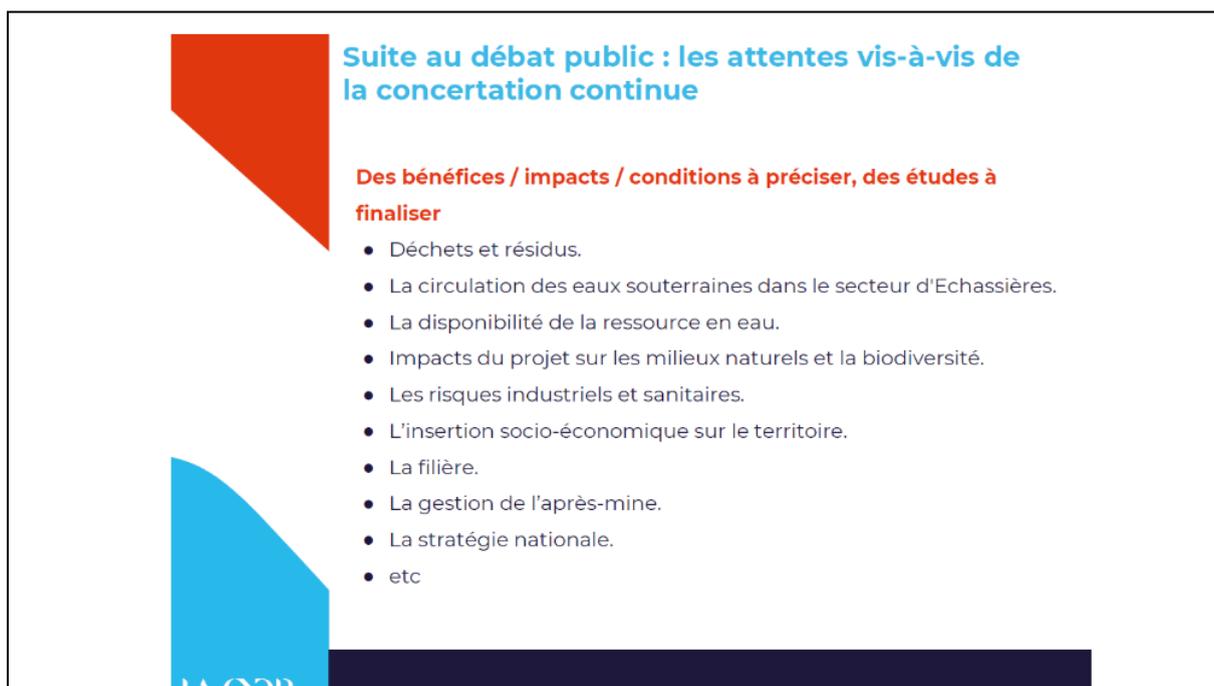
Notamment :

- clarifier pour les publics les grandes étapes et le calendrier d'élaboration du projet ;
- éviter que la concertation continue soit réservée aux parties prenantes ;
- veiller à ce que les publics soient associés et informés des décisions majeures.

Les garantes veilleront particulièrement au respect des droits inscrits au code de l'Environnement :

- Le droit à l'information ;
- Le droit à la participation ;
- La reddition des comptes.

Les garantes présentent les attentes de la concertation continue et précisent qu'à la fin de celle-ci, ainsi qu'à chaque date d'anniversaire, un bilan sera publié.



**Suite au débat public : les attentes vis-à-vis de la concertation continue**

**Des bénéfices / impacts / conditions à préciser, des études à finaliser**

- Déchets et résidus.
- La circulation des eaux souterraines dans le secteur d'Echassières.
- La disponibilité de la ressource en eau.
- Impacts du projet sur les milieux naturels et la biodiversité.
- Les risques industriels et sanitaires.
- L'insertion socio-économique sur le territoire.
- La filière.
- La gestion de l'après-mine.
- La stratégie nationale.
- etc

Les garantes produiront un bilan annuel des actions mises en œuvre lors de la concertation par la maîtrise d'ouvrage, au regard de ces droits, des recommandations issues du débat public (compte rendu, réponse de la maîtrise d'ouvrage en décembre 2024, analyse de la qualité cette réponse par la CNDP en janvier 2025), de leurs propres recommandations à la maîtrise d'ouvrage concernant la concertation et des demandes exprimées par le public pendant la concertation.

A ce titre, elles ont sollicité auprès de la maîtrise d'ouvrage un suivi transparent de la mise en œuvre des recommandations issues du débat et des engagements pris (par exemple sous la forme d'un tableau publié et mis à jour régulièrement).

Les principaux documents en lien avec le débat et ses suites sont mis à disposition du public sur le site internet : <https://www.debatpublic.fr/projet-de-mine-de-lithium-dans-lallier-4602>. Elles informent que l'Etat a apporté début mai une réponse au compte-rendu du débat, elle aussi publié en ligne.

Imerys présente le contexte. A l'issue du débat public relatif au projet EMILI, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) a publié une série de recommandations à l'attention des maîtres d'ouvrage et de l'Etat. En décembre 2024, Imerys a publié une réponse, exprimant sa volonté de poursuivre le projet EMILI et présentant un certain nombre d'engagements. Ces engagements sont accessibles à toutes et tous et, pour la plupart, ont été évoqués lors

du débat public. Ils concernent principalement cinq grandes thématiques : l'environnement, les stériles et les résidus, le transport, les enjeux socio-économique et la poursuite du dialogue et du partage de l'information. Un focus est fait sur les principaux engagements pris par Imerys qui concernent directement le site de La Loue.

### Quels sont les principaux engagements d'Imerys à l'issue du débat public concernant le site de La Loue ?

- Réduire au strict minimum les prélèvements en eau et participer aux initiatives permettant d'optimiser l'usage de l'eau et de l'énergie
- Recruter aussi local que possible
- Contribuer au développement de formations
- Encourager les entreprises locales à participer aux marchés soumis à appel d'offre
- Tout au long de la phase projet :
  - Créer des instances de suivi pour chacun des sites (IPC) ;
  - Répondre aux exigences du standard IRMA ;
  - Mettre en place, en tant que de besoin, des groupes de travail thématiques ;
  - Informer régulièrement le public des résultats d'études disponibles ;
- En phase d'exploitation, donner accès à des indicateurs environnementaux sur une page internet dédié

[Décision complète](#) disponible sur le site internet de la CNDP

Imerys présente ensuite la concertation continue et précise qu'aucune réunion ne s'est tenue entre janvier et mai à la demande des commissaires-enquêteurs en charge de l'enquête publique relatives aux sites pilotes du projet EMILI, qui s'est tenue entre fin février et fin mars 2025.

## Le lancement de la concertation continue

### Lancement de la concertation continue :

- A partir de **janvier 2025** jusqu'à l'enquête publique relative au projet EMILI
- Nomination de deux garantes : **Claire Bouteloup** et **Marine Chuberre**, membres de la CPDP lors du débat public.

### Evènements envisagés pendant le premier semestre 2025 :

- Aucune réunion / évènement entre janvier et mai en raison de **l'enquête publique sur les pilotes des usines de concentration et de conversion** (demande explicite formulée par les commissaires-enquêteurs) ;
- Mise en place de **trois Instances de Participation et de Concertation** réunissant les parties prenantes identifiées pendant le débat public (une instance par site du projet EMILI) ;
- Organisation de rencontres de proximité en direction du grand public

### Canaux de partage de l'information et de contribution du public disponibles ou en construction :

- Newsletter « EMILI & Vous » (envoi à 40 000 foyers)
- Page internet dédiée à la concertation + formulaire de prise de contact
- Mécanisme de gestion des doléances (version pilote)

9

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys précise que la concertation continue se tient en parallèle de la démarche IRMA. Celle-ci, établie par des industriels, des ONG et des acteurs de la vie civile, donne un rôle prépondérant aux parties prenantes.

## Le standard IRMA

### La norme IRMA :

- Norme internationale permettant d'aller au-delà des prescriptions nationales ;
- Accorde une place importante à l'intégration des parties prenantes dans le projet minier ;
- Perdurerait après la concertation continue.

### Enjeux :

- Créer des instances qui se poursuivront à l'issue de la concertation continue (les IPC) ;
- Organiser des évènements dans le cadre de la concertation continue afin de répondre aux exigences du standard (par exemple, les rencontres de proximité) pour éviter les doublons.

10

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys présente les modalités de la concertation continue : mise en place de trois IPC (une par site), constituées de parties prenantes variées pour la plupart identifiées lors du débat public qui se réuniront au moins deux fois par an. Ces instances sont complétées par des modalités à l'attention du grand public : des rencontres de proximité sur le territoire

(marchés, événements), l'envoi d'une newsletter (diffusée auprès de 40 000 foyers) et la construction d'un mécanisme de gestion de doléances – qui sera présenté en séance par le bureau d'études en charge, Synergy, de sa mise en place.

Imerys présente ensuite les 3 objectifs de l'IPC usine de conversion :

- Partager régulièrement l'état d'avancement du projet (notamment les résultats d'études lorsque celles-ci sont finalisées) ;
- Recueillir les contributions des parties prenantes, leurs réactions et avis ;
- Assurer le suivi des engagements pris par Imerys à l'issue du débat public et en conformité avec le standard IRMA.

### Objectifs et rôle

- **Une IPC par site**
- **Les trois principaux objectifs des IPC :**
  - Partager régulièrement l'état d'avancement du projet (résultats des études finalisées, état d'avancement des demandes d'autorisation, etc.) ;
  - Recueillir les contributions des parties prenantes ;
  - Assurer le suivi des engagements pris par la maîtrise d'ouvrage dans sa décision de décembre 2024

Une charte de fonctionnement de l'IPC usine de conversion est distribuée à l'ensemble des participants. Les participants sont invités à la signer et/ou, le cas échéant, la commenter lors de la prochaine réunion de l'IPC. L'objectif de l'IPC est, pour rappel, de créer un canal d'échanges neutres et respectueux.

## Présentation de la charte de fonctionnement de l'IPC usine de conversion

- L'IPC se réunit a minima deux fois par an.
- Les dates de réunion seront communiquées aux membres et aux suppléants avec un préavis d'un mois après concertation avec les parties prenantes.
- L'ordre du jour est fixé par Imerys et transmis deux semaines avant la réunion après concertation avec les parties prenantes.
  - Chaque partie prenante pourra réagir à cet ordre du jour et suggérer de nouveaux points à ajouter.
  - L'ordre du jour finalisé sera arrêté et adressé deux jours avant la réunion par la maîtrise d'ouvrage.
- Chaque IPC peut constituer, en tant que de besoin, des groupes de travail thématiques

13

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys présente les membres de l'IPC usine de conversion, sélectionnés notamment en raison de leur participation au débat public. Un collège de riverains, tirés au sort par Imerys en présence des garantes de la CNDP, constitue également cette IPC. Imerys précise que chaque riverain est une individualité et n'a pas vocation à représenter un collectif de riverains. Il n'a, à ce titre, aucun suppléant.

Par ailleurs, un représentant local de l'Etat disposera systématiquement d'un siège et pourra, au besoin, intervenir en séance.

## Les membres de l'IPC usine de conversion

- **Cinq collèges** dont un collège composé **exclusivement de riverains** + un représentant local de l'Etat
- **20 membres titulaires** & 16 membres suppléants

Les branches locales des syndicats représentant les salariés et le patronat	Les associations de préservation de l'environnement	Les collectivités concernées	Les autres structures qualifiées	Les riverains
<b>QUATRE MEMBRES</b>	<b>QUATRE MEMBRES</b>	<b>QUATRE MEMBRES</b>	<b>QUATRE MEMBRES</b>	<b>QUATRE MEMBRES</b>
CGT Allier, CFDT Allier, MEDEF Allier	FNE Allier, The Shift Project Auvergne, Collectif Citoyen Lithium, CEN Allier	Montluçon communauté, communes de Domérat, Saint-Victor et de Montluçon	CCI Allier, France Travail, CLE SAGE Cher, Alliance La Loue	Désignés après un tirage au sort suite à un appel à candidature

14

22 mai 2025 | Présentation Imerys



---

Temps de questions-réponses

**La CGT indique ne pas avoir été conviée à l'IPC plateforme de chargement ferroviaire alors qu'elle est représentée dans les deux autres. Le syndicat estime devoir être associé car le site représente un enjeu en matière de conditions de travail, de recrutement et de formations.**

Imerys confirme qu'aucune branche locale de syndicat n'a été conviée à l'IPC plateforme de chargement ferroviaire car ce site est un site « satellite » des autres sites, qui possèdent également une IPC auxquelles la CGT est conviée. Par ailleurs, les sujets de cette IPC concernent principalement l'implantation du site et l'insertion paysagère. Les conditions de travail, le salaire, ou tout autre sujet similaire ne seront pas abordés au sein de cette instance. Pour autant, les ordres du jour vont contenir des sujets transverses, au-delà du site objet de l'IPC. Enfin, les comptes-rendus de ces IPC seront publiés en ligne. Au besoin, la CGT pourra y réagir.

**La mairie de Domérat indique ne pas avoir été conviée alors qu'elle apparaissait dans l'appel à candidature pour le collège de riverains.**

Imerys indique que l'appel à candidature ne concernait que les riverains, pas les collectivités. Étant donné la proximité de la commune avec le site de La Loue, Imerys s'est engagé à intégrer la commune de Domérat comme membre à part entière de l'IPC Conversion.

**Le collectif Citoyen Lithium considère que l'horaire choisi pour la tenue de la réunion de cette IPC (8h-10h) ne permet pas à tous de participer. Cette affirmation est confirmée par la CGT, qui constate que trois membres sur quatre du collège de riverains n'ont pas pu se libérer.**

S'agissant de l'horaire des prochaines réunions, un tour de table sera réalisé en fin de séance afin de recueillir l'avis de tous les participants.

## Le projet EMILI : où en sommes-nous ?

- Confirmation de l'attractivité du gisement (30 kms de sondages)
- Validation de la technologie en laboratoire (production de 600 kg de lithium grade batteries)
- Finalisation de l'étude de préfaisabilité et démarrage de l'étude de faisabilité:
- Discussions autour de la plateforme de chargement
- Tenue de l'enquête publique sur les pilotes : avis favorable des Commissaires Enquêteurs
- Obtention du label de Projet stratégique de l'Union Européenne sous le CRM Act
- Demande de concession
- Echanges avec le territoire

17

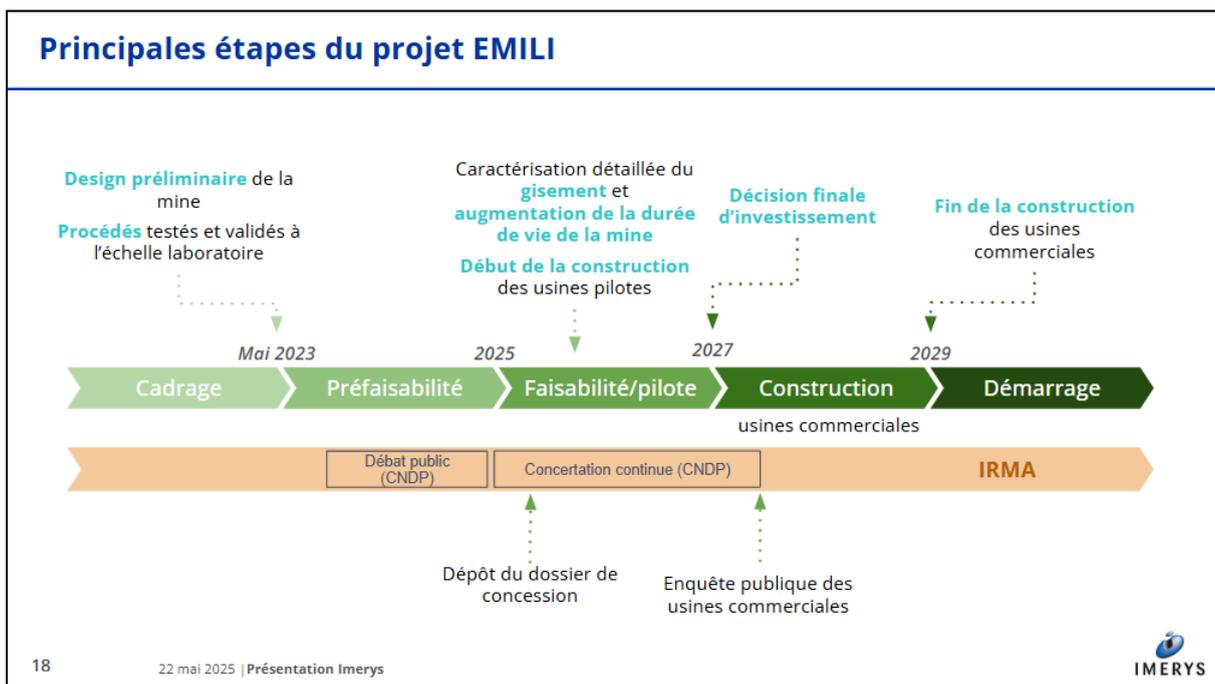
22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys fait ensuite un point d'avancement sur le projet. Imerys indique avancer sur la compréhension du gisement de Beauvoir, de plus en plus intéressant et attractif de par sa taille, sa composition et sa teneur en lithium. Le procédé continue d'être affiné. L'étude de préfaisabilité s'est terminée à la fin du mois de mars et apportent des informations pour l'étude de faisabilité.

L'an dernier, Imerys indique que le projet a reçu plusieurs labels et notamment le label « Projet Stratégique de l'Union européenne ».

S'agissant de la demande de concession minière, nécessaire pour extraire du lithium, le dossier a été déposé le 23 avril 2025.



Imerys présente ensuite le calendrier du projet EMILI. Initialement, la mise en service était prévue pour 2028 mais sera très probablement plutôt en 2029. A noter sur la frise : la démarche IRMA, qui se poursuit après les demandes d'autorisation et la fin de la concertation continue.

### Point sur l'enquête publique relative à l'étape pilote du projet EMILI

- S'est tenue du 27 février au 31 mars 2025 : 429 contributions, portant majoritairement sur l'étape industrielle du projet EMILI
- **9 mai : avis favorable de la commission d'enquête indépendante sur les 4 demandes d'autorisations sollicitées par Imerys**
  - 1 réserve demandant le stockage des stériles et résidus de l'usine pilote de concentration sur une zone distincte de celle des résidus de l'exploitation des Kaolins de Beauvoir
  - 22 recommandations portant notamment sur le suivi de l'exploitation et la mise à disposition des données
- Une réponse en cours de préparation, en vue d'une décision du préfet dans les semaines à venir

Page 43 | 22 mai 2025 | Présentation Imerys

Imerys précise qu'une enquête publique relative aux sites pilotes du projet EMILI s'est tenue du 27 février au 31 mars 2025. La Commission d'enquête a remis son rapport à la Préfecture début mai. L'avis rendu par la Commission d'enquête est favorable avec une réserve émise

sur le site de Beauvoir et 22 recommandations. Pour la Loue, 9 recommandations ont été faites, principalement sur les sujets de l'eau et du partage d'informations environnementales. La réponse est en cours de rédaction en vue d'une décision du Préfet dans les prochaines semaines.

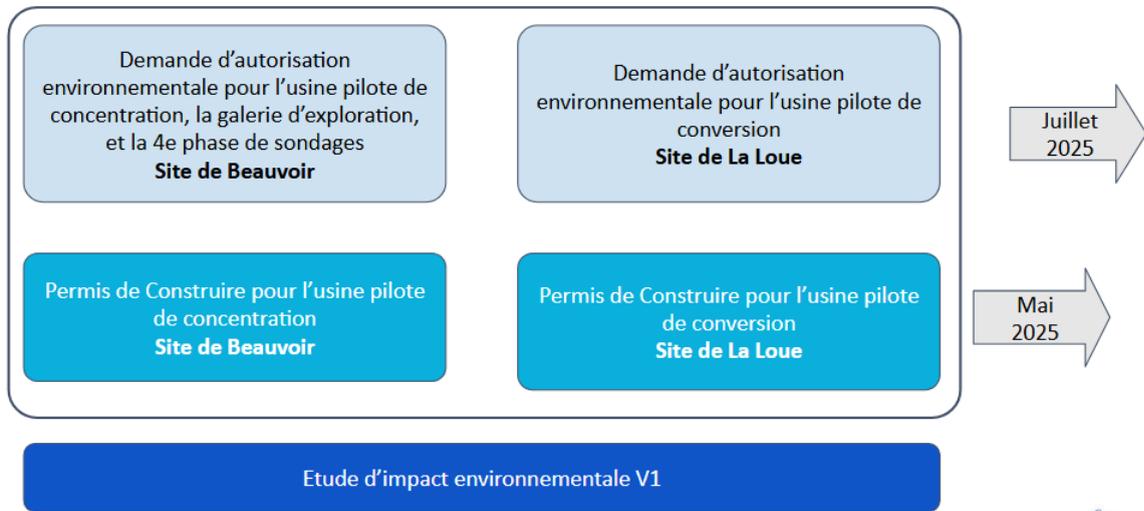
Les résultats d'études disponibles relatives au projet EMILI		
Objet de l'étude	Date prévue de démarrage	Date prévisionnelle de restitution des résultats au public
Changement climatique et ressource en eau (Sioule)	Juin 2024	Juillet / Août 2025
Caractérisation des résidus	Troisième trimestre 2024	Septembre / Octobre 2025
Aménagements de la zone d'activité de La Loue et archéologie	Mai 2024	Septembre / Octobre 2025
Dosage du ciment (caractérisation et vieillissement du ciment)	Deuxième trimestre 2025	Quatrième trimestre 2025
Inventaires écologiques	Mars 2023	Premier trimestre 2026
Impact social (EIS)	Mai 2025	Premier trimestre 2026
Hydrogéologie : modèle de proximité mine commerciale	Mai 2025	Mars 2026
Changement climatique et ressource en eau (volet H de l'étude HMUC du SAGE Cher)	En cours	Deuxième trimestre 2026
Qualité de l'air, bruit, vibrations, incidence lumineuse	Septembre 2025	Septembre / Octobre 2026
Etudes paysagères	Juillet 2024	Septembre / Octobre 2026
Etudes de danger (comportant une analyse des impacts et risques sanitaires)	Sept 2025	Septembre / Octobre 2026
Bilan carbone	Avril 2026	Septembre / Octobre 2026

19 22 mai 2025 | Présentation Imerys 

Imerys présente les études en cours et à venir dans le cadre du projet EMILI. Imerys indique avoir retenu le cabinet ITASCA pour l'étude sur l'hydrogéologie, qui va démarrer dès cette semaine.

Par ailleurs, Imerys indique que les résultats de l'étude sur la qualité de l'air seront publiés sur [ATMO](#) à la mi-juin.

## Les demandes d'autorisation en cours - Dossier Réglementaire n°1



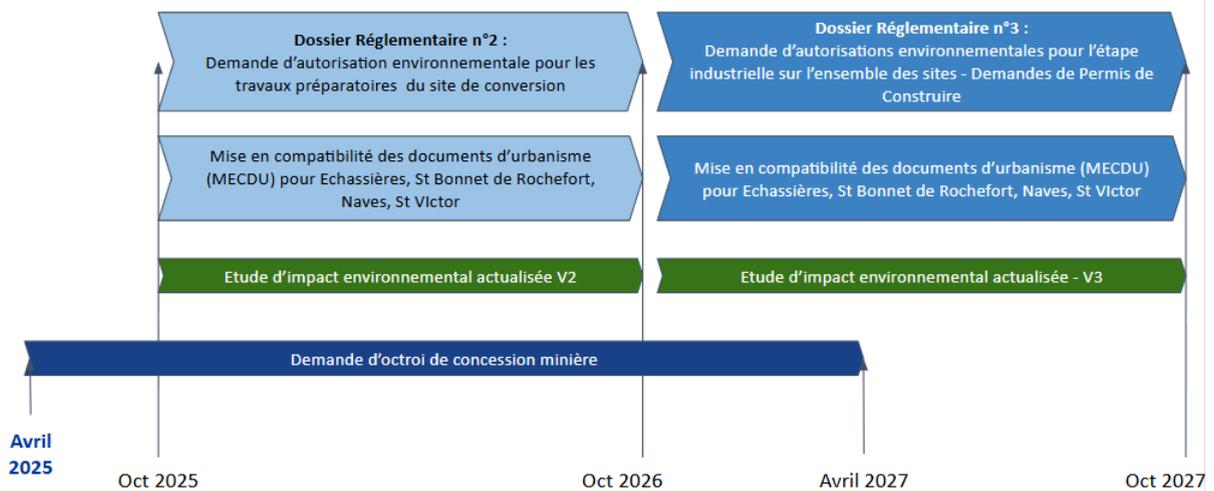
20

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys rappelle que le dossier réglementaire n°1 a fait l'objet d'une enquête publique. Les demandes d'autorisation et de permis de construire sont en cours d'instruction. D'autres dossiers réglementaires alimenteront l'étude d'impact globale du projet EMILI.

## Les demandes d'autorisation en cours



21

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Le dossier réglementaire n°2 est en cours d'élaboration. Il concerne principalement les travaux préparatoires de l'usine de conversion (le terrassement) et aura pour objet la mise en compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Le dossier réglementaire n°3 visera réellement l'autorisation globale des ensembles des unités industrielles. L'exploitation de la mine fera, quant à elle, l'objet d'une autorisation spécifique. A ce sujet, les décrets d'application du code minier ne sont pas encore signés.

### Temps de questions-réponses

#### **The Shift Project souhaite obtenir des précisions sur l'étude sur la ressource en eau : par qui sont-elles réalisées et comment sera-t-elle menée ?**

Imerys indique que c'est le cabinet ANTEA qui a mené l'étude sur l'impact des changements climatiques sur la Sioule et il est fort probable que ce sera également ce cabinet d'expert qui sera retenu pour l'étude sur le Cher. Par ailleurs, une convention a été signée avec le BRGM permettant à ce Bureau d'experts de faire une analyse critique sur les études concernant l'eau et la géologie (et d'autres études qu'Imerys souhaiterait leur soumettre).

**La CLE Sage Cher amont précise qu'une étude sur la ressource en eau (étude HMUC) est en cours indépendamment d'Imerys et exprime les difficultés de financement à venir de la démarche pouvant la ralentir (échanges en cours avec l'agence de l'eau). Dans ce contexte contraint, il a été demandé à Imerys et Antea de « coordonner » le volet changement climatique sur les bassins Sioule et Cher pour éviter un travail en doublon. La CLE précise que le Cher est très impacté par le climat, en particulier sur les étiages.**

Imerys précise que l'eau qui ressort de la station d'épuration ne retourne pas au Cher et qu'Imerys va fonctionner en circuit fermé afin de limiter au maximum son impact.

**Le Collectif Citoyen Lithium demande si l'étude prend en compte le parcours de l'eau et si les possibles pollutions que pourraient produire les résidus sur les terrains situés à proximité sont prises en compte.**

Le SAGE Cher amont précise que la qualité de l'eau n'est pas directement prise en compte dans l'étude HMUC. Pour autant, la qualité de l'eau comme la quantité d'eau sont des facteurs de bon état écologique. Le volet « milieux » de l'étude HMUC fait un état de la qualité des habitats. Des paramètres de qualité sont alors effectivement pris en compte.

La CLE Sage Cher amont indique également que le volet « milieux » devait théoriquement débuter en juin 2025 mais il manque un complément de financement. La Mairie de Saint-Victor indique qu'effectivement les financements sont compliqués à obtenir. Le

Président de la CLE du SAGE Cher amont et Mme Rouffet Pinon en tant que membre du comité de bassin Loire Bretagne disent avoir alerté l'agence de l'eau sur les enjeux et mettre tous les efforts possibles pour que l'étude soit effectivement conduite. Lorsque les financements auront été bouclés, il faut prévoir ensuite 18 mois d'étude.

**Les garantes de la concertation demandent à Imerys comment anticipent-ils le risque de manque de financement.**

Imerys en prend note et y réagira ultérieurement.

**Imerys prend note des besoins. La Mairie de Domérat soulève que lors du débat public un certain nombre d'entreprises du bassin avaient évoqué leur intérêt au sujet du traitement des eaux grises. Est-ce que cette dimension a été intégrée ? Quelles évolutions ont eu lieu depuis et, notamment, concernant le dimensionnement de l'usine ?**

Imerys confirme que les synergies entre industriels ont été bien identifiées et confirmées. Les discussions sont enclenchées mais n'ont pas encore abouti.

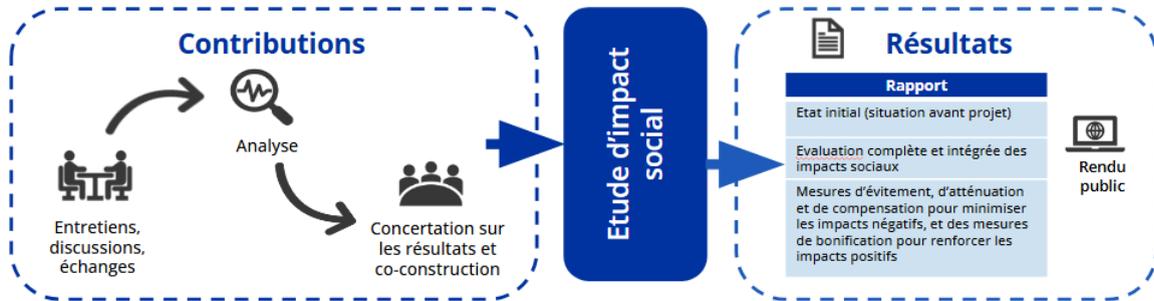
Le SAGE Cher amont informe que l'entreprise SAFRAN vient de passer en circuit fermé.

**Il est demandé quel est l'écart entre ce qui serait prélevé par Imerys et ce qui retourne au Cher**

Le bureau d'études Synergy présente l'étude d'impact social (EIS), qui sera réalisée dans le cadre du standard IRMA. Une EIS vise à évaluer les impacts sur le milieu récepteur qui est ici la société. L'idée de cette étude est de démarrer une étude spécifique sur les enjeux sociaux. Des données sont recueillies, essentiellement via les entretiens et des sources secondaires (documents, études, etc.). L'idée étant vraiment de pouvoir amener à décrire un état initial (quelle est la situation sociale avant le projet ?) pour évaluer de manière prédictive les impacts que le projet aurait. L'objectif est alors de proposer des mesures d'atténuation ou des recommandations pour éviter des impacts négatifs ou bonifier des impacts positifs.

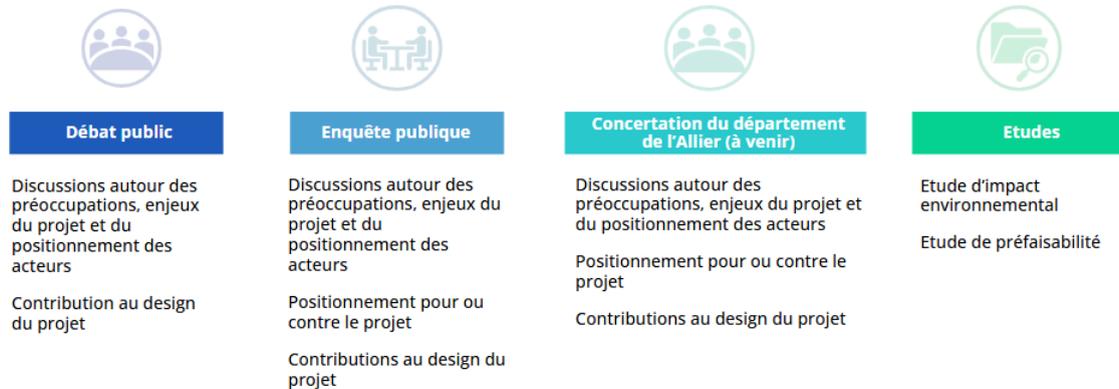
## Qu'est-ce qu'une étude d'impact social ?

L'objectif de notre travail est de fournir pour le projet EMILI une **étude d'impact social** (EIS) avec l'objectif d'atteindre les standards les plus exigeants (IRMA). Il ne s'agit pas d'une exigence réglementaire mais d'une initiative complémentaire d'Imerys.



L'EIS documentera et analysera la manière dont les changements induits par le projet pourraient affecter positivement ou négativement votre vie quotidienne et recommandera à Imerys des mesures de gestion de ces impacts.

## Ce qui a été fait jusqu'ici



## Champ d'application de l'étude – enjeux principaux

Le rapport du débat public nous a permis d'identifier les principaux enjeux sociaux en lien avec le projet (voir liste ci-dessous).



Sur les enjeux principaux, l'EIS s'intéresse essentiellement aux enjeux qui ont pu être abordés sous d'autres angles, comme l'eau par exemple. Le prisme sera social.

## Notre contribution

### Ce que nous allons faire

- Travailler à une échelle plus fine – l'échelle individuelle
- Se concentrer sur les potentiels impacts du projet dont les impacts intangibles – si le projet se fait, quels seraient les impacts ?



Une approche au-delà du tangible (niveaux de revenus, utilisation de terres etc.) vers l'intangible (sentiment de lieu et d'appartenance, la cohésion communautaire, l'identité culturelle, la perception des opportunités ou des risques futurs et la confiance dans les institutions).

### Ce que nous n'allons pas faire

- Regarder le bien fondé du débat sur le projet – discussion établie lors du débat public
- Apporter un jugement de valeur



**Posture neutre et indépendante (éthique)**

## Questions que l'on pourrait vous poser – approche centrée sur l'humain

Attachement au territoire	Qualité de vie et bien-être	Cohésion sociale	Services et infrastructures	Perception du projet
<ul style="list-style-type: none"> <li>Comment votre territoire a-t-il évolué depuis que vous y vivez/travaillez ? Quels ont été les moments marquants ?</li> <li>Si vous deviez expliquer à quelqu'un qui ne connaît pas la région ce qui va changer ici, que lui diriez-vous ?</li> <li>Quelles sont vos expériences, vos souvenirs ici ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décrivez-moi ce que vous appréciez particulièrement dans votre cadre de vie actuel. Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez bien ici ?</li> <li>Quelles sont vos aspirations individuelles et collectives ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comment décririez-vous les relations entre les habitants ? Avec les maires ? Avec les représentants du projet ?</li> <li>Pensez-vous que le projet pourrait générer des tensions, des désaccords entre ces acteurs ? Et au sein de votre famille ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Que pensez-vous de l'accès aux soins dans la région ?</li> <li>Quelles sont vos habitudes de déplacement ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Racontez-nous comment vous avez entendu parler pour la première fois de ce projet de lithium. Qu'est-ce qui vous a marqué dans ce que vous avez appris ? Votre regard sur le projet a-t-il évolué depuis ?</li> <li>Quelles sont vos attentes ?</li> <li>D'après vous, qu'est-ce qui préoccupe le plus vos voisins/collègues concernant ce projet ?</li> <li>Y a-t-il des sujets dont on parle peu mais qui vous semblent importants ?</li> <li>Vous sentez-vous exclu des bénéfices du projet ?</li> </ul>
<p><b>Ces discussions nous permettent de faire des prédictions sur les impacts et les risques sociaux du projet</b></p>				

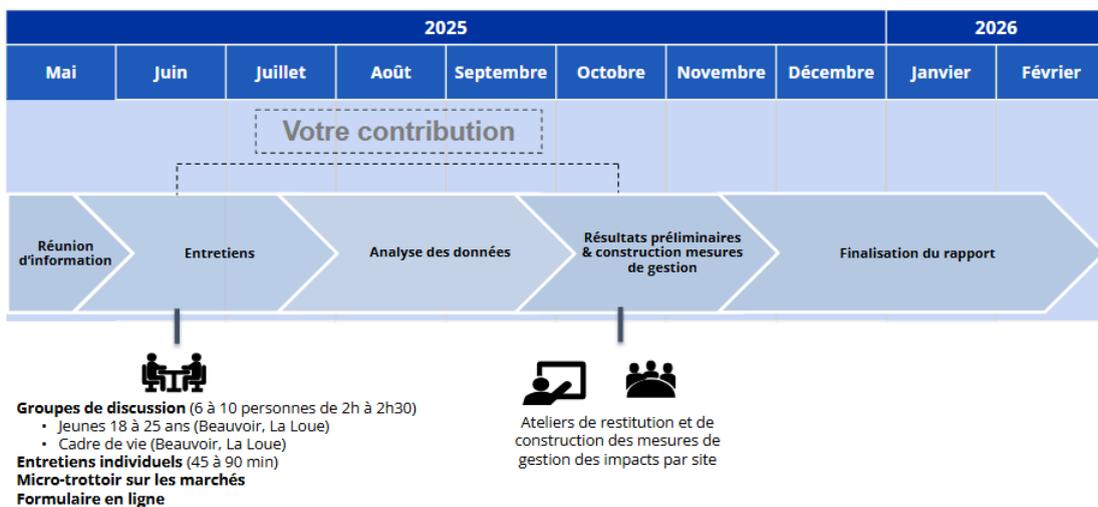
30

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Les questions qui seront posées par Synergy concernent le territoire, la qualité de vie, la cohésion sociale, etc. Aujourd'hui l'étude et la collecte de données démarrent. Des rencontres sont organisées au mois de juin. L'idée est d'utiliser des entretiens individuels (entretiens entre 30 et 90 minutes). Pour ces entretiens individuels il y a un premier canal (mairies et administrations). Il y a des entretiens avec des sachants mais aussi des riverains. Des formulaires seront mis à disposition et permettront à toutes et tous de répondre à des questions développées pour les riverains. Il y aura aussi des groupes de discussions qui arriveront un peu plus tard.

## Calendrier et étapes clés



32

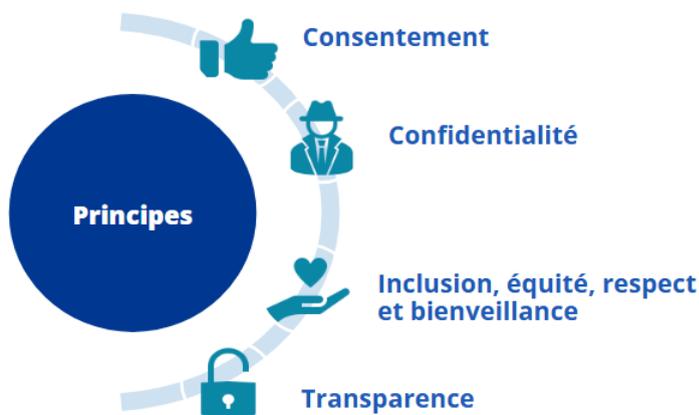
22 mai 2025 | Présentation Imerys



L'objectif est de mener cette collecte de données en juin, d'analyser les données cet été et d'avoir des résultats préliminaires à l'automne pour les discuter au sein d'atelier de restitution.

Le rapport sera finalisé en fin d'année. Les principes clés : le consentement, la confidentialité assurée par rapport aux données que l'on collecte, inclusion et transparence

## Principes



L'objectif est de créer un **rapport de confiance**.  
 Votre participation est essentielle pour que l'étude d'impact soit la plus **complète** possible.

## Comment ça se traduit concrètement ?

### Organisation

- Invitations reçues au moins une semaine en avance
- Flexibilité sur les horaires et les lieux de rencontre

### Consentement

- Les modalités de l'échange seront partagées en amont de l'entretien (durée, enregistrement,
- Le consentement sera demandé par écrit

### Protection des données et confidentialité

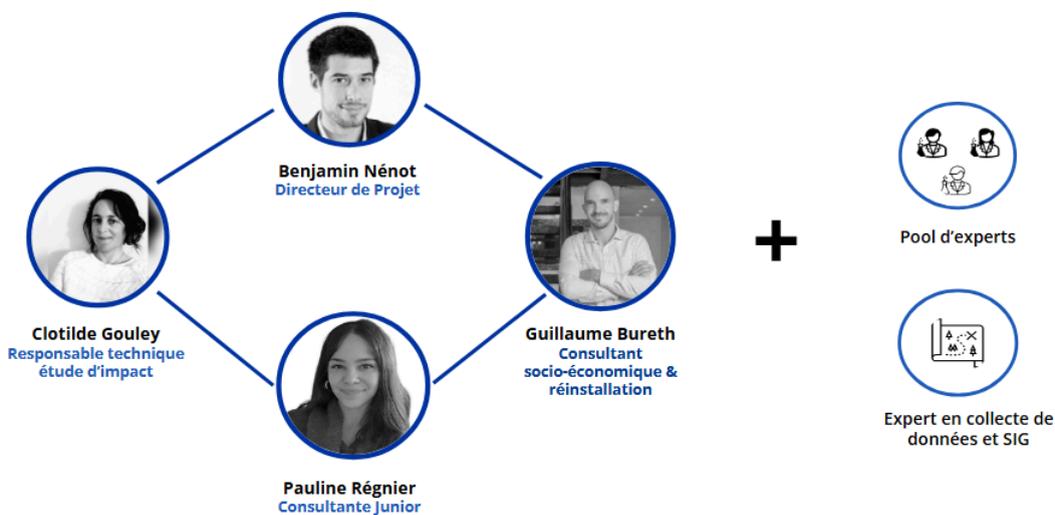
- Données brutes anonymisées
- Accord avec les participants sur la façon de les citer dans le rapport – en particulier pour les informations sensibles
- Stockage des données sur les serveurs de Synergy (sécurisés) et seulement pour la durée de l'étude puis anonymisées\*

### Règles de bonnes conduites

- Respect de la parole d'autrui
- Possibilité de changer d'avis et d'arrêter à tout moment

\*Le traitement et la conservation des données à caractère personnel dans le cadre des engagements se font dans le respect du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD).

## Equipe du projet



37

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Sur le mécanisme de gestion de doléances, lui aussi réalisé dans le cadre du standard IRMA, Synergy indique qu'il a pour objectif de permettre à toute personne de soumettre une doléance au maître d'ouvrage. Ce mécanisme fait partie des bonnes pratiques internationales et n'entrave aucunement l'accès au recours juridique.

## Qu'est-ce qu'un mécanisme de gestion de doléances ?

Ce mécanisme de gestion des doléances (MGD) fait partie du dispositif mis en place par Imerys pour entretenir des relations **respectueuses et harmonieuses** avec les communautés, en cohérence avec son engagement social. Il a comme objectifs principaux de :

- 1) Vous permettre de **signaler** des doléances ou incidents liés à nos opérations, y compris à celles des sous-traitants d'Imerys.
- 2) **Garantir** un traitement transparent, accessible et équitable de vos doléances.

Ce mécanisme ne concerne que les doléances. Pour toute question, préoccupation ou avis, un autre formulaire spécifique est disponible sur le site internet du projet EMILI.  
<https://emili.imerys.com/deposer-un-avis>

39

22 mai 2025 | Présentation Imerys



C'est une solution offerte aux riverains ou personnes qui se considèrent impactées par le projet avant d'engager des poursuites. Un projet de brochure présentant le mécanisme est distribué en séance. Celle-ci est une version de travail, qui n'a pas vocation à être diffusée en l'état. Les membres de l'IPC sont invités à partager leurs commentaires sur le mécanisme de gestion des doléances ou sur la brochure.

## Comment déposer une doléance ?



## Temps de questions-réponses

**Le Collectif Citoyen Lithium demande si l'étude d'impact social s'attache également à l'impact sanitaire du projet.** Synergy indique ne pas traiter cet aspect comme une étude de risque sanitaire mais s'intéresse aux dynamiques sociales sous-jacentes comme les questions d'hébergement ou les risques psychosociaux. Cette étude peut, par exemple, conduire à formuler des recommandations en matière de campagnes d'information, etc

**La CGT indique être intéressé par la mise en œuvre des engagements concernant la création d'emplois et indique être disponible pour partager son expertise avec Synergy**

SYNERGY souligne que le sujet de l'emploi est central et que la CGT fait partie des acteurs qu'il souhaite rencontrer. Il est également précisé que sera traitée davantage la question des emplois eux-mêmes que des conditions de travail.

---

**La Mairie de Domérat demande si les particuliers ayant une doléance à faire parvenir à Imerys devraient le faire auprès d'Imerys et questionne sur le traitement des questions qui seront posées par les uns et les autres ?**

Imerys confirme que toutes les doléances en rapport avec le projet doivent être transmises à Imerys via le mécanisme mis en place. Imerys précise que la brochure distribuée en séance est une version projet qui n'a pas vocation à être publiée ; une version finale sera largement distribuée auprès des habitants du territoire.

A la demande des garantes, Imerys précise les différences entre avis, questions et doléances.

- Les doléances auront plutôt vocation à être déposées par les riverains en phase de fonctionnement du projet EMILI. Les doléances reçues seront caractérisées. Suivra un temps d'investigation qui va permettre au maître d'ouvrage de comprendre l'enjeu et de trouver une solution à proposer au riverain. L'auteur de la doléance sera informé à chaque étape (options/délais). Une fois que la proposition de résolution est réalisée, il faut que l'auteur de la doléance soit d'accord. S'il n'est pas d'accord, une nouvelle solution doit être proposée. L'ensemble des doléances seront publiées anonymement une fois par an sur le site web EMILI.
- Les avis et les questions peuvent être déposés dès maintenant sur le site internet du projet EMILI, dans l'onglet concertation. Ils seront traités dans le même esprit que lors du débat public. Des réponses aux questions seront publiées sur le site internet dans des délais raisonnables.

Imerys précise également que des questions ou remarques sur la transition énergétique concernent d'autres instances.

**Le CEN soulève l'enjeu d'organisation des choses pour que le dispositif de doléances fonctionne et notamment pour s'assurer que les mairies (et les secrétaires de mairie) puissent diffuser l'information et la rediriger. Les mairies ont été prévenues que des doléances pouvaient être déposées dans leurs locaux ? Ne serait-il pas utile d'y travailler aussi avec l'AMF ?**

Imerys répond par l'affirmative et précise que des brochures seront également déposées en mairie. Par ailleurs, les mairies se contenteront de transmettre la doléance à Imerys mais n'y répondront en aucun cas.

**Les garantes demandent comment Imerys va travailler avec les élus et comment Imerys traiterai les questions qui relèvent de la compétence de l'Etat.**

Imerys pourra transmettre les questions qui le concerne à l'Etat.

Le Maire de St Victor souligne que l'impact du projet est énorme, tant en termes de foncier que de réseaux, etc.

**Le Collectif Citoyen Lithium demande quel est le seuil de rentabilité du projet et comment Imerys anticipe les prévisions d'augmentation de production chinoises (qu'est-ce qui assure qu'on ne revivra pas l'expérience des panneaux solaires ?).**

Imerys ne communique pas sur le seuil de rentabilité qui est une donnée confidentielle. S'agissant du marché chinois, celui-ci concerne principalement le raffinage, pas l'extraction. Par ailleurs, le marché requiert une demande de lithium allant au-delà de ce qui est produit aujourd'hui et l'offre va être déficitaire par rapport à la demande.

## Concertation autour de la déviation de la RD 301



- Concertation organisée par le Département de l'Allier autour de la déviation de la RD 301 (autour du site de La Loue, implantation de la future usine de conversion)
- Du 19 mai au 13 juin 2025, quatre permanences (auxquelles Imerys assurera une présence) sont organisées :
  - Le 28 mai de 14h à 17h à Montluçon
  - Le 6 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h à Moulins
  - Le 12 juin de 9h à 12h à Saint-Victor

Cette concertation, menée par le Conseil Départemental, doit permettre la réalisation de l'usine commerciale de La Loue et sa connexion au réseau ferré national. Imerys participera à des permanences.

---

## Prochaines échéances

---

- **Rencontres de proximité :**
  - Le 18 juin au marché de Saint-Victor
  - Le 19 juin au marché d'Ebreuil
  - Le 25 juin au marché de Bellenaves
  - Le 3 juillet au marché de Montluçon
  
- **Distribution d'une newsletter : édition spéciale concertation continue**
  - 4 pages dédiées à la concertation continue
    - Présentation de ses objectifs, du rôle d'Imerys et des garantes
    - Rappel des engagements d'Imerys et des outils mis en place pour y répondre
    - Présentation du mécanisme de gestion des doléances
    - Présentation des IPC
    - Présentation de l'étude d'impact social

Sur les prochaines échéances, Imerys signale sa présence sur plusieurs marchés pour évoquer le projet EMILI avec le grand public.

**Une riveraine demande comment les populations locales vont être informées de la tenue de ces rencontres de proximité.**

Imerys indique que les mairies vont être le relais de cette communication mais qu'il n'y aura aucun boitage.

Les garantes insistent sur la nécessité d'une information large avant les rencontres et sur l'intérêt d'avoir le regard des membres de l'IPC pour que ces rencontres puissent toucher le plus grand nombre.

**Les participants indiquent que le marché le plus important est celui de Montluçon, sur le weekend. Dans l'idéal, il conviendrait de faire les 2, celui du samedi et celui du dimanche, car ils ont une sociologie différente.**

## Prochaine réunion de l'IPC

- **Le choix du créneau** : après-midi, soirée, matinée, déjeuner ?
- **La période proposée** : octobre / novembre (date à définir)
- **Proposition d'ordre du jour** :
  - Actualités du projet EMILI
  - Présentation des principaux résultats d'études disponibles : changement climatique et ressources en eau (Sioule) et caractérisation des résidus
  - Point d'étape sur l'étude d'impact social
  - Finalisation de la charte des IPC
  - Finalisation du mécanisme de gestion des doléances
  - Points divers

### **Un tour de table est réalisé afin de faire le bilan de cette première réunion. Il ressort de ce tour de table que :**

- Cet IPC est considéré comme une instance d'information intéressante.
- L'ordre du jour est très complet et nécessite d'être très synthétique pour tenir les délais. Il est demandé que les prochaines réunions prévoient davantage de temps pour prendre connaissance des sujets et échanger, avec davantage de réunions et des ordres du jour moins denses. Le MEDEF tempère en indiquant qu'il faut tout de même attendre que les études aboutissent pour présenter les résultats lors des réunions.
- Le créneau du matin satisfait les élus et les représentants d'institutions mais peut être une difficulté pour les riverains et salariés.
- Le mécanisme de gestion des doléances et l'étude d'impact sociale sont deux outils très attendus par les parties prenantes.
- La non-réalisation de l'étude HMUC est une inquiétude. Imerys précise qu'une étude sur l'eau sera réalisée par Imerys quoi qu'il arrive. L'étude mentionnée par la CLE concerne une étude générale qui concerne tout le bassin.
- Il est souligné l'importance d'anticiper les besoins de formation et de faire en sorte que les jeunes prennent conscience de l'intérêt de s'orienter vers ces filières.
- Il est également souligné l'importance de réfléchir, au-delà de l'emploi, à la dimension filière.

- Il est formulé une impatience à avoir des résultats d'études (eau, déchets, poussières etc), la préoccupation de pouvoir continuer à vivre dans un environnement de qualité et l'importance d'études indépendantes.
- Il est demandé d'avoir de la visibilité sur les GT mis en place par la Préfecture et sur le « qui fait quoi ». Par ailleurs, la CGT regrette de ne pas avoir été associée à ces GT.
- Le sujet de la voie ferroviaire est également abordé : il est souhaité avoir des informations sur l'état de la voie et les perspectives financières concernant la rénovation. Une question est adressée à Imerys concernant la fréquence des voyages de fret : 7 voyages par jour comme annoncé lors du débat public, ou 2 par jour comme entendu dans une réunion en janvier ?

Les garantes félicitent la prise de parole et les questions des participants et retiennent que :

- Les rencontres de proximité doivent toucher le plus grand nombre ;
- Les prochains rendez-vous doivent permettre d'avancer sur les sujets. Les dates devront alors être choisies en conséquence.

Imerys remercie l'ensemble des participants et indique que :

- Les prochaines réunions seront davantage sur les contenus (aujourd'hui, davantage sur format)
- Les 2 par an sont un minima et en effet on pourra adapter le rythme en fct des contenus
- Les différents bureaux d'études mandatés viendront en séance présenter les résultats lorsque ceux-ci seront disponibles
- Concernant le rail, rien de structurel n'a changé (au-delà de l'arrêt du feldspath ce qui enlève quelques trains) – 2, ce sont les trains transportant du concentré ; mais il y a aussi le transport du gypse, pour les résidus, etc